



**Durée**  
18 mois (3 sessions,  
1035 heures)



**Horaire**  
Temps plein  
Jour



**Langues  
d'enseignement**  
Français, anglais



**Modes  
de formation**  
Sur campus

Lancez votre carrière d'animateur 3D dans l'industrie dynamique des technologies numériques et du cinéma ! Explorez vos opportunités de carrière lors de vos études à l'AEC Animation 3D pour la télévision et le cinéma. Découvrez et maîtrisez l'art de concevoir des effets spéciaux pour le cinéma, la télévision, les jeux vidéo et bien d'autres domaines liés à l'audiovisuel et au multimédia.

## Perspectives d'emploi

Selon Je choisis Montréal, Montréal est l'une des capitales mondiales des effets visuels, jouant un rôle important dans le succès de nombreux films et séries télévisées.

De plus, les mondialement reconnus studios MELS, dotés de plateaux de tournage et d'une équipe d'experts chevronnés, se distinguent en tant que principal fournisseur de services cinématographiques et télévisuels au Canada.

## Domaines de carrière

- Artiste 3D généraliste pour la télévision et le cinéma,
- Animateur 3D,
- Modelleur,
- Concepteur de personnages ou d'environnements,
- Compositeur, artiste d'effets visuels.

## Diplôme et accréditation

Reconnue à l'international, cette Attestation d'études collégiales (AEC) est accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec.

Les programmes AEC sont des programmes de formation continue et sont principalement destinés aux adultes cherchant à valoriser leurs compétences ou à réorienter leur carrière.

### Montréal

2000, rue Sainte-Catherine Ouest - 514 939-2006

### Laval

1595, boulevard Daniel-Johnson, Bureau 200 - 514 939-2006

**Pour ce programme,  
vous devrez utiliser votre  
équipement informatique.**



VOIR LES REQUIS

## Conditions d'admission

Des exceptions à ces conditions d'admission pourraient être appliquées. Chaque demande est examinée par le Collège. Pour être admissibles dans un programme AEC, les candidats doivent généralement satisfaire à l'un des critères suivants :

- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins deux (2) sessions consécutives ou une (1) année scolaire complète; ou
- Avoir suivi des études postsecondaires pendant une période d'au moins un (1) an; ou
- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP), et le programme permet de recevoir une formation technique qui n'est pas offerte dans un programme DEC; ou
- Avoir obtenu une formation équivalente ou jugée suffisante et répondre aux conditions d'admission établie pour les études collégiales.

## Liste de cours

Les programmes AEC sont basés sur les programmes DEC, mais ne comprennent pas de cours d'éducation générale tels que le français, l'anglais ou la philosophie.

## Cours spécifiques au programme

- |                               |         |
|-------------------------------|---------|
| • Language cinématographique  | (45 h)  |
| • Modélisation                | (135 h) |
| • Texture                     | (75 h)  |
| • Animation                   | (60 h)  |
| • Dessin                      | (60 h)  |
| • Mise en scène               | (45 h)  |
| • Pratique professionnelle    | (105 h) |
| • Effets spéciaux             | (45 h)  |
| • Composition                 | (45 h)  |
| • Projet synthèse             | (150 h) |
| • Dessin numérique            | (60 h)  |
| • Conception d'environnements | (60 h)  |
| • Conception de personnages   | (90 h)  |
| • Animation II                | (60 h)  |

\* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.